



Lettre circulaire N°1

À l'approche du quatrième anniversaire de cette mandature, force est de constater que le maire et sa majorité ont une communication tous azimuts tout en entravant le droit d'expression de l'opposition dans les bulletins municipaux numériques. Puisqu'il est difficile pour nous de se faire entendre légitimement, nous avons décidé cette lettre circulaire afin de partager notre vision de l'action municipale.

Notre vigilance se concentre principalement sur les projets d'investissement. Nous estimons que les ambitions du maire et de sa majorité sont démesurées au regard d'un développement raisonnable et adapté à notre commune. Pour ce qui concerne notre droit d'expression, après des mois de démarches infructueuses auprès du maire, nous avons dû saisir le tribunal administratif de Nantes dont nous attendons une décision d'ici la fin de cette année.

Le logement : la vraie priorité du Pouliguen

La construction de nouveaux logements est une priorité sur laquelle tout le monde s'accorde.

Le maire, fort heureusement, a donné suite à deux projets initiés par l'ancienne majorité : le projet de Porte Joie qui figure dans le Plan local d'urbanisme de 2014, et le projet de résidence autonomie rattaché à la résidence André Rochefort dont l'étude avait été lancé par Yves Lainé.

Tardivement, le maire semble se rallier à l'idée d'implanter un Ecoquartier sur le site de Victor Hugo comme nous l'avions évoqué lors de la campagne municipale.

Quant au site des Korrigans, quatre années de perdu... Un autre projet, adapté au site et à l'environnement aurait pu être lancé dès le début de la mandature. Notre proposition de réalisation d'un programme de logements et de création d'une maison des associations reste d'actualité.



Un centre-ville commerçant délaissé

Le commerce de proximité représente dans toutes les petites communes un point sensible qu'il est impératif de conforter et de soutenir si on ne veut pas le voir disparaître progressivement.

Pourtant, notre centre-ville commerçant ne fait pas l'objet d'une grande attention de la part de la majorité !

Les rues du centre, Grande rue et rue du Général Leclerc ont, depuis plusieurs années, besoin d'être rénovées pour leur redonner de l'attractivité. Mais depuis 2020, ces rues sont abandonnées...

Dans le même ordre d'idées, le magnifique aménagement du port, largement plébiscité par les Pouliguennais comme par les commerçants et les touristes, aurait dû être achevé par un réaménagement de la promenade et de la rue de la plage. Nous l'avions proposé dans notre programme.

Une stratégie foncière coûteuse et opportuniste : des grands projets déraisonnables

LA MÉDIATHÈQUE

Si l'évolution de la bibliothèque municipale est une nécessité, le projet de médiathèque au sein de l'école primaire Paul Lesage nous interpelle ainsi que de nombreux Pouliguennais. Outre le fait qu'il va dénaturer l'école historique de la ville, il condamne un regroupement des écoles maternelle et primaire qui aurait un vrai sens, autant pédagogique qu'économique. Coût estimé du projet : **3,9 millions d'euros minimum**.

LES BAINS DU NAU

Établissement bien connu des Pouliguennais, les Bains du Nau défraient la chronique depuis quelques années. L'incendie de 2023 a mis fin à son activité et conduit à s'interroger sur son avenir. Le maire souhaite reconstruire pour faire renaître un patrimoine historique et, en attendant, nous impose un amas de ruines enveloppé d'une bâche blanche au milieu de la plage. Certes, les bains du Nau ont participé à l'écriture de quelques belles pages touristiques du Pouliguen...



Pourrait-on consulter les pouliguennais sur l'avenir d'un nouveau projet sur ce site emblématique, respectant les contraintes actuelles (changement climatique, recul du trait de côte et montée des eaux) et offrant un service adapté ?

UTILITÉ D'UN CENTRE CULTUREL ?

Ce centre est envisagé à côté du Westotel. Or, le Pouliguen dispose, avec la salle Ravache, d'un équipement à rénover et suffisant pour répondre au besoin culturel de la commune. L'ajout d'un centre culturel coûteux en investissement comme en exploitation n'aurait aucun sens.

QUE PENSER DES PRÉEMPTIONS ?

Dans la perspective de réalisation de logements pour les saisonniers, le maire a tenté de préempter une villa récemment rénovée pour la démolir et construire à la place une résidence pour les saisonniers. Heureusement, le vendeur a retiré le bien de la vente, préservant ainsi les finances de la ville. **Des alternatives plus rationnelles et plus économiques existent !**

Le maire a également lancé une série de préemptions sur le Boulevard de l'Atlantique dans le cadre d'un grand projet de requalification, mais cette opération est risquée car les terrains ne sont pas actuellement constructibles pour des logements. Cette initiative est conditionnée par un retrait des terrains de la zone d'activités du Poull'Go par l'intercommunalité et par une révision du PLU. La dernière préemption en date est une parcelle contiguë au centre technique municipal qui représente un environnement assez peu adapté pour y installer des logements !

Plutôt que d'acheter à tout va les parcelles du Boulevard de l'Atlantique, une requalification qualitative (plantation, déplacement doux, stationnement) nous paraît plus adaptée et moins coûteuse.

Notre vision, pour critique qu'elle soit envers le maire et sa majorité, n'a comme seul objet que de défendre les intérêts du Pouliguen et des Pouliguennais. Les équipements que la majorité veut créer, ne sont pas en adéquation avec la situation actuelle et future de la commune. De plus, leurs financements excessifs, en investissement comme en fonctionnement, ne pourraient pas être réalisés sans une forte augmentation des impôts locaux.

Nous restons mobilisés et à votre écoute.
N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et, si vous le souhaitez, à nous rejoindre.

ensemblepourlepouliguen@gmail.com

Alain Doré - Christine Maitzner - Yves Le leuch - Stéphanie Lussignol-Vouge - Bruno de Saint Salvy